

Réf: Dossier 335987

Avis de constitution

SOCIETE « LE BERGER CONSORTIUM »

Siège ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL LOT 43 ILOT  
40 SECTION DO PARCELLE 88 TEL : 01 42 23 87 03, Lot  
43, Ilot 40

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTEHENTIQUES en date du 02/04/2024 reçus par Me AKATCHA GRASSE ALBERIC, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BERGER CONSORTIUM »

Objet : - Bâtiments travaux publics ;  
- Mine et Energie ;  
- Commerce Général.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL LOT 43 ILOT  
40 SECTION DO PARCELLE 88 TEL : 01 42 23 87 03, Lot 43,  
Ilot 40

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO ABDOUL KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08346 du 13/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49936/GTCA/RC/2024 du 13/09/2024

